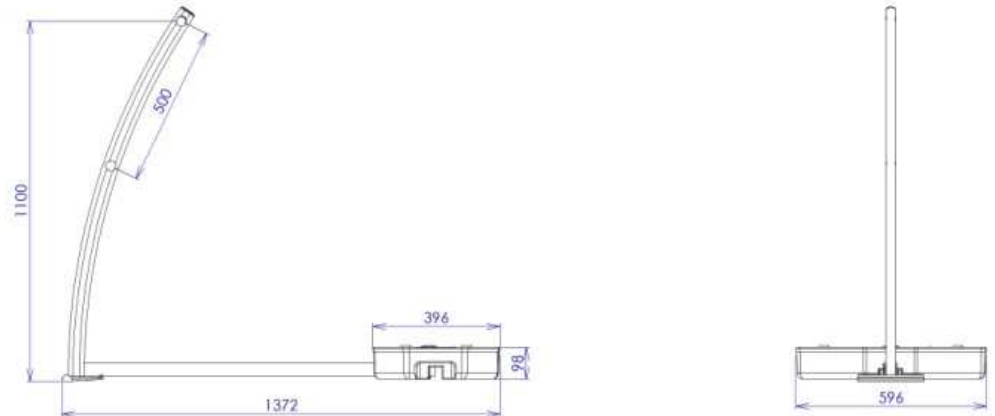


**FICHE TECHNIQUE
GARDE-CORPS ACIER AUTOPORTANT
STABILIC CINTRE 2 LISSES V4**

Référence : MLFSGST05/22 | Modèle teinté : MLFSGST05T/22T

POTELET

Ht Lisse supérieure : 1100



TYPE ACROTÈRE

- Béton -
- Lisse Filante -
- Dalle -
- Ht Mini -
- Larg. mini -

ATTESTATION

Organisme VERITAS
N° 2225766/1/1

DESIGNATION	DONNEES TECHNIQUES
Matière	Acier type S 235 JR G2
Revêtement	Galva (Norme NF 1461) Option thermolaquage selon RAL
Forme et section du potelet	Tube oblong 50x30x2
Diamètre lisse supérieure	Ø 30mm
Diamètre lisse(s) intermédiaire(s)	Ø 30mm
Type de fixation	Lesté
Forme et section du bras de déport	Tube carré 40x40x3
Encombrement au sol	1372 mm x 596 mm
Poids	30.6kg/ml
Entraxe entre potelet	1500 mm maxi.
Conditionnement par palette	50 unités Teinté 25 unités

CONFORME A LA NORME NF E85-015 / EN 14122-3

DOMAINE D'APPLICATION :

Garde-corps à vocation permanente plus particulièrement destinés à protéger les toitures terrasses non accessibles au public ou les terrasses techniques accessibles pour les opérations de maintenance. Ce type de garde corps est préconisé lorsque la fixation sur l'acrotère ou la terrasse s'avère complexe ou impossible. Généralement destiné aux bâtiments en rénovation, il s'installe directement sur la surface de circulation, s'affranchissant de tous les problèmes liés aux reprises d'étanchéité rencontrés lors de la pose des produits.

CONDITIONS D'UTILISATION :

- L'accès des terrasses doit impérativement être interdit au public.
 - Pente des terrasses inférieure à 10° soit 17%.
 - Impossibilité technique de fixer les garde-corps permanents sur les acrotères.
 - Bâtiment ancien.
 - Fréquence de circulation sur la terrasse modérée.
 - Structure compatible avec la surcharge engendrée, (voir données techniques).
 - Pour les acrotères inexistantes ou inférieurs à 10 cm, l'utilisation de la plinthe SECURIGARD est obligatoire. Nous recommandons également un recul des potelets de 50 cm du bord.

DUREE DE VIE :

En milieu urbain moyennement pollué la durée de vie du revêtement est évaluée à trente cinq années. Cette durée de vie peut être réduite en milieu industriel pollué notamment en milieu pétrochimique ou en milieu marin fortement exposé (voir classification C1 à C5, nous consulter). Dans ces deux cas nous préconisons l'utilisation d'un traitement de surface complémentaire à la galvanisation (thermolaquage polyester 80µ).

ENTRETIEN :

Compte tenu de leur composition en acier galvanisé à chaud, selon les recommandations de la norme NF EN 1461, aucune maintenance spécifique n'est nécessaire. Toutefois, afin de préserver la qualité de la protection, nous préconisons un contrôle visuel annuel de l'ensemble de vos garde-corps de toiture terrasse. Ce contrôle sera effectué de la même façon après chaque intervention sur vos terrasses.

Les points à contrôler :

- Eléments tordus ou déboîtés.
- Présence de tous les éléments constitutifs (Lisses, plinthes).
- Alignement des garde-corps.
- Contrôle de la présence des semelles anti-dérapantes avant.
- Vérification de la présence des fixations de plot
- Tout élément dégradé devra faire l'objet d'un remplacement.

CLASSEMENT F.I.T. :

La gamme des potelets STABILIC® est compatible avec les revêtements d'étanchéité dont le classement F.I.T. (Fatigue, Indentation, Température) est compris de I2 à I5 et T2 à T4. Ce classement est établi par le CSTB pour la plupart des membranes d'étanchéité.

**LES GARDE-CORPS AUTOPORTANTS SECURIGARD REPENDENT
AUX TESTS STATIQUES ET DYNAMIQUES
LES TESTS DYNAMIQUES SONT OBLIGATOIRES
POUR LA NORME NF E 85-015**